

# Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



**Grands prix Santé et sécurité  
du travail**  
CNESST  
Édition 2019  
**SPE**

**Mention d'excellence  
en promotion**  
Défi Santé  
Édition 2018  
**Défi Santé**

**Finaliste Prix international  
de Guangzhou pour  
l'innovation urbaine**  
Édition 2018  
**Une ville pour tous**

**Prix Excellence**  
Société des musées du Québec  
Édition 2018  
**Été Poitras**

**Prix Initiative porteuse d'un  
soutien aux familles**  
CAMF - Édition 2018  
**Carrefour informationnel  
et social**

**Prix Octas Ville  
et organisme parapublic**  
Réseau ACTION TI  
Édition 2018  
**Créalab**

Grande exposition de l'été au Centre d'art Diane-Dufresne

## Roger Taillibert, Volumes et lumière

**Pour sa grande exposition de l'été, le Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) présente, en exclusivité mondiale, du 20 juin au 29 septembre 2019, une sélection de peintures et dessins réalisés par Roger Taillibert, architecte du Stade olympique de Montréal.**

Cette exposition est présentée sous le commissariat d'Alain Stanké, auteur, éditeur, producteur et sculpteur et de Maxime-Alexis Frappier, architecte notamment du CADD.

### Architecte et peintre

Ce corpus d'œuvres, jamais dévoilé au public, a été réalisé par le célèbre architecte français tout au long de sa prolifique carrière. Alors qu'il réalisait d'importants ensembles architecturaux

dans les grandes capitales du globe, nous découvrons que son violon d'Ingres était la peinture. Ses tableaux, œuvres fortes et denses, laissent deviner, en filigrane, une figuration émergente et assumée, ayant pour thèmes de prédilection l'architecture, le sport et la nature. Ses tableaux sont une ode à la couleur dans son acception la plus haute.

L'exposition *Volumes et lumière* met en parallèle ses deux passions dont l'influence réciproque est mise en valeur par une scénographie en deux temps : ses œuvres architecturales et ses œuvres peintes se répondant, comme les deux faces d'une même médaille.

Un documentaire inédit d'Alain Stanké, réalisé avec M. Taillibert entre Paris et Saint-Sauveur, sera présenté au public. M. Taillibert s'y révèle sans artifices et nous fait partager souvenirs et anecdotes de son enfance à aujourd'hui.

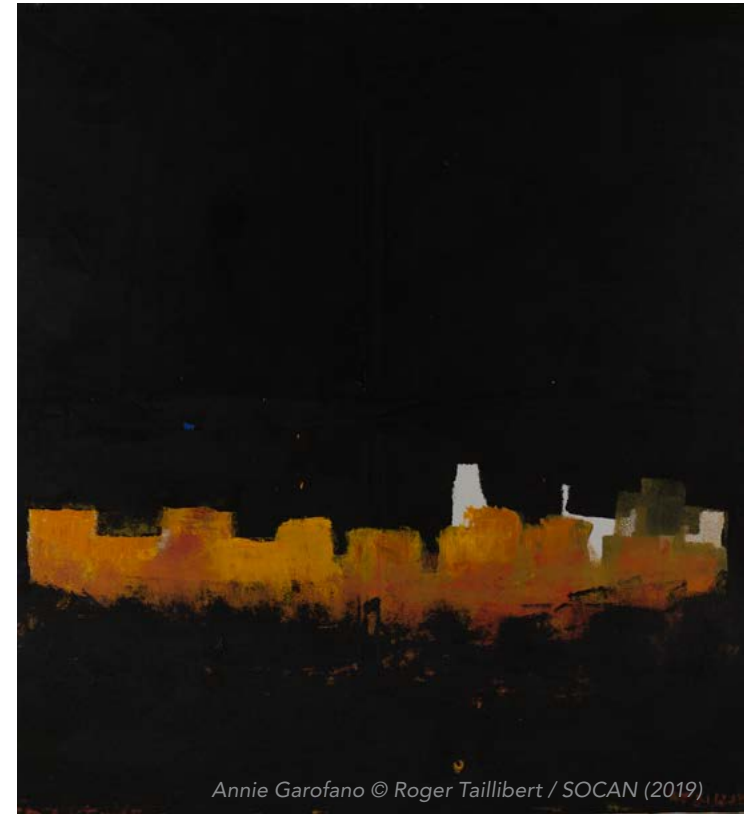
### Exclusivité mondiale

Souvent sollicité pour exposer ses œuvres sans jamais accepter de se dévoiler, c'est au CADD, à Repentigny, qu'il a décidé de partager, pour la première fois, le fruit de ses années de création.

Le corpus d'œuvres proposé a été réalisé en France et au Québec. En effet, Roger Taillibert réside habituellement à Paris, mais c'est dans les Laurentides qu'il se réfugie, plusieurs mois par an, depuis plus de quarante-cinq ans.

L'exposition *Volumes et lumière* retrace le parcours de l'architecte, du peintre et de l'humaniste aujourd'hui âgé de 93 ans, dont la mission première a toujours été l'épanouissement de la jeunesse à travers le sport, dans l'esprit des Jeux olympiques modernes tels que les a imaginés le baron Pierre de Coubertin et dans

**L'exposition retrace le  
parcours de l'architecte, du  
peintre et de l'humaniste  
âgé de 93 ans.**



Annie Garofano © Roger Taillibert / SOCAN (2019)

la continuité des politiques publiques de son ami, le maire de Montréal, Jean Drapeau.

Du Parc des Princes de Paris au Parc olympique de Montréal, en passant par le Khalifa International Stadium de Doha, la piscine de Deauville ou le complexe sportif de Villeneuve-D'Ascq, l'histoire mondiale de l'architecture retiendra le legs majeur de Roger Taillibert. Ses stades gigantesques sont de véritables cathédrales de béton dédiées au sport de compétition et révèlent sa nature et sa stature de créateur hors-norme. Cette incursion dans le jardin secret de son œuvre picturale saura aussi surprendre par sa liberté créatrice qui ne connaît ni frontières ni limites.

## Les événements en lien avec l'exposition

Grande exposition de l'été, *Volumes et Lumière* résonnera à travers la ville grâce à de nombreuses activités.

### MARDIS CRÉATIFS

Ateliers de création aux couleurs de l'exposition *Volumes et lumière*. 5 \$/enfant. Inscription au 450 470-3010 ou au ville.repentigny.qc.ca.

- ARCHI-SPORTIF : 9 et 16 juillet, 10 h et 14 h  
Technique : maquette ludique
- ATHLÈTE DES COULEURS : 13 et 20 août, 10 h et 14 h  
Technique : peinture

■ VISITE SPÉCIALE : VOLUMES ET LUMIÈRE : 4 juillet, 19 h  
Découvrez le travail de Roger Taillibert en compagnie de l'architecte renommé et co-commissaire de l'exposition, Maxime-Alexis Frappier, lors d'une visite commentée. Inscription requise au 450 470-3010 ou sur le site Web de la Ville. Même tarification que pour l'exposition.

■ CONFÉRENCE DE MAXIME-ALEXIS FRAPPIER,  
CO-COMMISSAIRE : 18 juillet, 19 h  
Gratuit

■ UN CAFÉ AVEC ALAIN STANKÉ, CO-COMMISSAIRE :  
10 août, 14 h  
Faites la rencontre d'Alain Stanké, co-commissaire de l'exposition *Volumes et lumière*, lors d'une discussion autour d'un café. Même tarification que pour l'exposition.

■ NOCTURNE : 23 août, 21 h à minuit  
Ambiance électrisante, visite nocturne de l'exposition, atelier de création, service de bar et bouchées gourmandes seront au rendez-vous.  
18 ans et plus.  
Membres : gratuit/Non-membre : 8 \$

■ VIRÉE DÉCOUVERTE MAJ – CADD : 23 au 25 août  
Le Centre d'art Diane-Dufresne et le Musée d'art de Joliette (MAJ) s'associent pour vous offrir une fin de semaine remplie d'activités. Grâce au laissez-passer découverte, vous profiterez des expositions et des activités culturelles offertes spécialement par les deux institutions et de nombreux privilèges.  
Informations et passeports au 450 470-3010 ou au ville.repentigny.qc.ca.



Inscrivez-vous au [hop.repentigny.info](http://hop.repentigny.info) pour recevoir des avis sur les collectes spéciales par texto et courriel.

Inscrivez-vous



Suivez-nous sur





## Former pour créer un avenir collectif prometteur

À titre de mairesse et de préfète, j'ai eu l'occasion, le 16 avril dernier, de m'adresser aux membres de la Chambre de commerce de la MRC de l'Assomption ainsi qu'aux divers acteurs clés de notre communauté. Cette rencontre annuelle entre les gouvernements de proximité que sont les Villes et le milieu socioéconomique nous permet de prendre le temps de regarder le chemin parcouru et de parler d'avenir. C'est d'ailleurs dans cet esprit que j'ai livré un message sur l'importante contribution de la formation supérieure au dynamisme économique de notre territoire, notamment avec l'implantation du Centre régional universitaire de Lanaudière (CRUL). Professeure de formation et de cœur, vous comprendrez à quel point j'ai le grand honneur de présider cette institution depuis maintenant cinq ans. Le CRUL est voué à jouer un rôle majeur dans l'amélioration de l'accès à l'éducation supérieure. Il vise à donner à nos jeunes le goût d'entreprendre des études universitaires ici dans notre région, à les motiver à y travailler par la suite afin qu'en retour, ces nouveaux talents puissent soutenir nos entreprises dans l'atteinte de leur plein potentiel! Voilà comment le CRUL agit comme un véritable trait d'union entre la région, la communauté d'affaires et le milieu universitaire. Former pour mieux créer de la richesse collective, une main d'œuvre qualifiée, des emplois de qualité et mieux rémunérés et une région plus compétitive et attractive! C'est comme ça que nous formerons et que nous créerons notre avenir!

### Des quartiers sécuritaires

Je remercie les citoyennes et les citoyens qui ont été nombreux à prendre part à la consultation sur les limites de vitesse sur la plateforme Parlons Repentigny l'automne dernier. Invités à se prononcer sur les six mesures d'atténuation de la vitesse proposées par la municipalité, les participants ont été majoritairement en faveur de l'abaissement des limites, notamment à 40 km/h dans les rues résidentielles, et ce, en complément de l'ensemble des stratégies que nous mettons déjà en place pour la sécurité. Comme quoi, c'est l'affaire de tous! Leur participation à cette réflexion nous a permis d'agir pour le mieux-être de la collectivité et d'appliquer une décision qui reflète l'opinion de la population pour l'atteinte d'une qualité de vie optimale, le maintien de quartiers sécuritaires et l'accroissement du sentiment de sécurité.

La mairesse  
Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps  
 @CD\_Repentigny

## Agenda culturel

### Centre d'art Diane-Dufresne

**Ellipses, exposition de Jordi Bonet, Huguette Bouchard-Bonet et Laurent Bonet, commissaire, Robert Bernier :** jusqu'au 2 juin

**Atelier de sculpture :** 25 mai, 14 h à 16 h

**Exposition du club photo de Repentigny :** 23 au 26 mai

**Exposition de l'Association des personnes handicapées physiques Rive-Nord :** 1<sup>er</sup> et 2 juin

**Volumes et lumière, exposition de Roger Taillibert, commissaires, Alain Stanké et Maxime-Alexis Frappier :** 20 juin au 29 septembre



### Déjà deux ans

## Le Créalab, un lieu incontournable pour les jeunes

Lancé en avril 2017, le Créalab est un lieu unique imaginé pour les adolescents et les jeunes entrepreneurs, à même la bibliothèque Robert-Lussier. Entièrement dédié aux nouvelles technologies, ce laboratoire multimédia leur donne gratuitement accès à des ressources numériques pour la création de vidéos, de photos, de musique et de design 3D.

En seulement deux ans d'existence, il est devenu un lieu incontournable pour les jeunes Repentinois. Les chiffres sont d'ailleurs représentatifs de leur engouement : le Créalab

*Pour souligner le 2<sup>e</sup> anniversaire du Créalab, les jeunes ont participé à un atelier de création en compagnie du rappeur Dramatik, qui leur a partagé son expérience, donné des astuces en matière de chant, de composition musicale et d'écriture de paroles. ▼*

a, jusqu'à maintenant, reçu quelque 26 365 visiteurs, organisé 2 360 visites scolaires, et donné l'occasion à plus de 340 jeunes entrepreneurs d'y développer leurs projets.

À la fois physique et virtuel, ce laboratoire mise sur l'expérimentation, l'innovation, l'apprentissage, la cocréation et le partage de connaissances. « Le Créalab est inspirant et stimulant pour la jeunesse. On y trouve de tout pour repousser les limites de l'imagination et donner vie aux nouvelles idées. Venez y exploiter votre plein potentiel! », souligne Mme Peltier, présidente de la commission Arts, culture et lettres et conseillère municipale.

Pour en savoir davantage sur ce lieu de rencontres privilégiées, visitez le [crealab.ville.repentigny.qc.ca](http://crealab.ville.repentigny.qc.ca).



## Danses au crépuscule

L'événement *Danses au crépuscule* est de retour à Repentigny du 4 au 6 juillet 2019. Pendant trois soirées consécutives, au parc de l'Île-Lebel, le public est invité à des spectacles de danse sur fond de soleil couchant.

Les animations commencent à 18 h 30, puis, à 19 h, le spectacle débute et les danseurs enchaînent cinq chorégraphies, offrant au public la chance d'apprécier toute la beauté de la danse dans un cadre bucolique. Une représentation en après-midi aura lieu le samedi 6 juillet à 13 h 30.

Le public est invité à apporter chaises et couvertures. L'événement est entièrement gratuit.

*Danses au crépuscule* est présenté par la Ville de Repentigny et par le Théâtre Hector-Charland, licencié Dusk Dances Inc.

## De la poésie dans les vitrines

C'est le printemps, attendez-vous à voir fleurir de la poésie sur les vitrines des commerçants de l'Espace culturel.

Dès le début de la saison et pendant tout l'été, le poète Jean-Christophe Réhel, en collaboration avec Sarah Lemieux, Alexandra Bastien, les jeunes du Créalab et le Centre d'art Diane-Dufresne, habillera de poésie plusieurs lieux du centre-ville.

Ce projet poétique n'a pour autre but que d'inviter le promeneur curieux dans une balade délicate à travers un paysage réinventé. Détendez-vous et appréciez.



## Embarquez pour une croisière patrimoniale

Les croisières patrimoniales reprennent le large cet été. C'est l'occasion pour les plaisanciers de découvrir les richesses du patrimoine repentinois et d'apprécier la beauté du fleuve Saint-Laurent lors d'une croisière à la tombée du jour.

Les lundis 8, 15, 22 et 29 juillet, à 18 h 30

Tarifs, taxes incluses :  
30 \$ pour les résidents (avec preuve de résidence)  
35 \$ pour les non-résidents

Prévente à la billetterie du Théâtre Hector-Charland au 450 589-9198, poste 5, au comptoir du théâtre ou au [hector-charland.tuxedobillet.com/main/croisieres-patrimoniales](http://hector-charland.tuxedobillet.com/main/croisieres-patrimoniales).



Limites de vitesse

## 40 km/h pour des quartiers encore plus sécuritaires

**Soucieuse d'offrir une qualité de vie optimale et des quartiers sécuritaires aux Repentignoises et aux Repentignois, la Ville annonce que la vitesse autorisée dans les rues résidentielles sera de 40 km/h à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.**

La limite de vitesse demeurera toutefois à 50 km/h pour la plupart des rues collectrices et sera abaissée à 30 km/h aux abords des parcs, sauf dans certains cas d'exception.

« Cette décision est l'aboutissement d'un long processus collectif auquel ont pris part un grand nombre de nos concitoyennes et de nos concitoyens. Leur voix a été entendue et a permis d'enrichir notre réflexion et de proposer aujourd'hui une stratégie qui aura un impact positif sur le sentiment de sécurité des résidentes et des résidents, sans toutefois compromettre la fluidité de la circulation sur le territoire », affirme la mairesse, Chantal Deschamps.

L'abaissement des limites de vitesse s'inscrit également en cohérence avec la valorisation du transport actif, contribuant à rendre les rues plus sécuritaires et conviviales pour les marcheurs et les cyclistes. Cette mesure complète ainsi les stratégies de prévention mises en place par la municipalité en matière de sécurité routière.

### Les Repentignois en faveur du 40 km/h dans les rues résidentielles

La Ville de Repentigny emboîte le pas à l'instar de nombreuses municipalités au Québec qui ont également adopté le 40 km/h, par exemple L'Assomption, Charlemagne, Mascouche et Terrebonne. En fait, le projet est étudié depuis plusieurs années et a fait l'objet de nombreuses étapes. Parmi celles-ci, une première consultation sur la sécurité dans les quartiers résidentiels a été réalisée sur la plateforme Parlons Repentigny à l'automne 2017, suivi du déploiement d'un projet pilote de réduction des limites de vitesse dans cinq secteurs du territoire.



▲ Les membres de la commission Sécurité urbaine ont chapeauté l'analyse et le déploiement du projet.

Après plusieurs mois de tests, une seconde consultation a été mise en ligne afin de connaître l'appréciation des citoyens des nouvelles limites de vitesse et de statuer si la mesure devait être appliquée à l'ensemble du territoire. Des 1 300 Repentignoises et Repentignois qui y ont participé, plus de la moitié ont indiqué être en faveur du 40 km/h dans les rues résidentielles et du 30 km/h aux abords des parcs.

### Les grandes collectrices demeurent à 50 km/h

Quant aux rues collectrices, elles ont été analysées selon cinq critères, soit l'usage (résidentiel, commercial ou institutionnel), le nombre de voies, la densité de la circulation, l'existence d'une numérotation et la présence d'un circuit de transport urbain, et ce, dans un souci de préserver la fluidité de la circulation. De cette manière, la limite de vitesse sur les collectrices les plus importantes demeure inchangée.

En ce qui concerne le chemin de la Presqu'île, considérant les résultats de la consultation, les observations policières de même que des commentaires des résidents du secteur, la limite sera abaissée à 50 km/h sur un tronçon seulement, soit la partie résidentielle située entre les rues Nathalie et Saint-Paul, et demeurera à 70 km/h sur le reste de la route. Il s'agit d'une solution accommodante tant pour les utilisateurs que pour les résidents qui profiteront d'une meilleure qualité de vie. Rappelons que, dans le cadre du projet pilote, la limite avait été réduite à 50 km/h sur l'ensemble du chemin de la Presqu'île.

### Les citoyens écoutés

Lors de la consultation, les citoyens avaient la chance de faire part de leurs propres suggestions à propos des limites de vitesse sur lesquelles les autres participants pouvaient voter. Ces suggestions ont été analysées et deux d'entre elles, qui avaient obtenu un important appui des répondants, ont été appliquées. Ainsi, la limite de vitesse a été augmentée à 50 km/h sur la rue Notre-Dame devant l'école L'envolée, et ce, considérant la clientèle adulte de cet établissement et les autres infrastructures en place. La limite augmentera également sur le viaduc Pierre-Le Gardeur, soit à 70 km/h, afin de permettre une meilleure constance de la vitesse sur cette artère, et ce, sans en compromettre la sécurité. « Les Repentignoises et les Repentignois sont les principaux utilisateurs de nos routes. Leurs commentaires sont précieux et nous les remercions de leur contribution au déploiement de ce projet », conclut Mme Deschamps.

### En vigueur dès le 1<sup>er</sup> septembre

L'installation des signalisations aura lieu à compter de la mi-juin et se déroulera tout au long de l'été. Les nouvelles limites de vitesse entreront toutefois en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> septembre seulement.

Pour connaître les nouvelles limites pour chacune des rues du territoire, consultez la carte interactive disponible sur le site Internet de la Ville, dans la section Vie citoyenne/Police.

## Le Relais pour la vie

### Un rassemblement empreint d'émotions

Dans la nuit du 14 au 15 juin, les Repentignoises et les Repentignois sont invités à se rendre au parc de l'Île-Lebel pour participer au Relais pour la vie, un événement rassembleur qui permet de rendre hommage à toutes les personnes touchées, de près ou de loin, par le cancer et d'amasser des fonds pour la recherche.

Organisé par la Société canadienne du cancer, cet événement est l'occasion de célébrer les êtres chers qui ont survécu au cancer, de rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie, d'échanger avec d'autres personnes vivant cette réalité et de lutter ensemble dans l'espoir d'enrayer cette terrible maladie.

Joignez-vous à la cause en formant votre équipe ou en encourageant l'un des groupes inscrits à Repentigny en faisant un don ! Pour s'inscrire, il suffit de se rendre au [relaispourlavie.ca](http://relaispourlavie.ca). Ensemble, contribuons à bâtir un avenir sans cancer.

### La maladie en chiffres

Le cancer est la principale cause de décès au Canada et au Québec. Le Relais pour la vie de Repentigny est d'autant plus important pour la région qu'il permet, par ses activités, de sensibiliser la population à la mission de la Société canadienne du cancer. Selon les dernières statistiques, un Canadien sur deux sera atteint du cancer au cours de sa vie. Cela équivaut à plus de 42 000 Repentignois.



## Début des visites résidentielles

### Les pompiers pourraient cogner à votre porte



Depuis quelques semaines déjà, les pompiers sillonnent le territoire afin de procéder à l'inspection des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone des résidences repentignoises.

Cette opération vise à sensibiliser les citoyennes et les citoyens aux bonnes pratiques en matière de prévention des incendies et à vérifier la présence et la conformité des avertisseurs.

Si les pompiers passent à votre domicile et que vous êtes absent, ils laisseront un accroche-porte indiquant la marche à suivre pour effectuer vous-même les vérifications suivantes :

- Votre résidence compte au moins un avertisseur de fumée fonctionnel par étage, incluant le sous-sol ;
- Les avertisseurs de fumée sont installés au plafond ou à moins de 30 cm du plafond ;
- Les avertisseurs de fumée ont moins de 10 ans ;
- Un avertisseur de monoxyde de carbone est installé près des chambres si la résidence compte un garage attaché à la maison et/ou un appareil à combustion.

Vous aurez alors 30 jours à partir du moment de la visite des pompiers pour vous assurer que votre résidence est conforme, remplir et retourner le formulaire « Absence lors de l'inspection résidentielle » disponible sur le site Internet de la Ville. Pour des raisons de sécurité, il est important de respecter ce délai. Le formulaire peut également être rempli à la main et remis en format papier à la caserne 50 (270, rue Valmont, Repentigny).

Prenez note que les pompiers inspectent chaque résidence environ tous les quatre ans.

Pour en savoir plus les visites résidentielles, consultez le site de la Ville, dans la section Vie citoyenne/Incendies.

### Rappel : feux extérieurs

Avec l'arrivée de la belle saison, il est important de rappeler qu'à Repentigny, les feux extérieurs sont permis en soirée, soit de 17 h à 1 h, et ce, dans un foyer fermé sur toutes ses faces et muni d'une cheminée avec pare-étincelles. De plus, seuls le bois de chauffage et le bois d'allumage peuvent être utilisés pour alimenter le feu. Ainsi, les déchets, les feuilles mortes, les résidus de construction ou toute autre matière provenant de votre ménage printanier ne peuvent être brûlés. Pour vous départir de vos résidus verts, privilégiez le bac brun, et pour les résidus de construction et de rénovation, l'écoparc.



Travaux d'infrastructures

## Les principaux chantiers réalisés en 2019

L'année s'annonce fort active au chapitre des chantiers qui seront menés sur le territoire repentignois. Les travaux touchent autant la mise aux normes des infrastructures municipales que l'ajout de tronçons de piste cyclable et la réfection des trottoirs. Au cours des prochains mois, ce sont près de 15 M \$ qui seront consacrés aux infrastructures du réseau routier repentignois.

### Réfection des voies publiques

Le chantier le plus imposant de 2019 est sans contredit celui de la rue Notre-Dame, dans le secteur ouest de la ville. D'une durée de 20 semaines, les travaux comprennent le remplacement de l'égout sanitaire, la construction d'un égout pluvial et des branchements de service jusqu'à la limite de l'emprise, la construction de trottoirs, la reconstruction de la fondation de rue et du pavage ainsi que l'enfouissement des utilités publiques aériennes existantes (Hydro-Québec, Bell, Vidéotron et Telus). Le projet, qui représente un investissement municipal de près de 8 M\$, bénéficie d'une subvention d'Hydro-Québec de l'ordre de 1,08 M\$.

Les autres chantiers d'importance se déroulent sur la rue Saint-Paul, sur la rue Chantal, sur la rue Beauchesne, entre le boulevard Iberville et la rue Souigny, ainsi que dans le parc Laforest. Les travaux de la rue Saint-Paul s'étendent sur 12 semaines et comprennent la réfection du pavage (côté est), des bordures et des trottoirs ainsi que des réparations ponctuelles sur l'égout sanitaire.

Du côté du parc Laforest, de nouveaux jeux d'eau seront aménagés pour le plus grand plaisir des familles et viendront remplacer la piscine municipale dont l'état nécessitait une réfection complète. Cette décision émane d'une consultation publique réalisée auprès des résidents du quartier à l'automne 2018.

### Réparation des trottoirs et bonification du réseau cyclable

À nouveau cette année, la Ville de Repentigny effectuera plusieurs travaux de réfection des trottoirs sur l'ensemble de son territoire. Dans le secteur Repentigny, les ouvrages seront réalisés principalement sur le boulevard Iberville, ainsi que sur les rues Philippe-Goulet et Laurentien. Dans le secteur Le Gardeur, les travaux touchent notamment le boulevard Lacombe et les rues Lefebvre, Jean-Duceppe et Le Bourg-Neuf. Par ailleurs, un nouveau segment de trottoirs sera construit sur le boulevard Lacombe, entre les rues Lafleur et Longpré. La réfection des trottoirs visés devrait être terminée pour la fin du mois de juin.

De plus, les adeptes du vélo et du patin à roulettes seront heureux d'apprendre que le réseau cyclable sera bonifié de plus de deux kilomètres cet été! Les travaux seront effectués sur la rue Hôtel de ville, le boulevard Brien, entre les rues Lafayette et Leclerc, ainsi que sur la rue Saint-Paul, entre les chemins de la Presqu'île et de la Savanne, où les accotements, de part et d'autre de la chaussée, seront asphaltés.

## Évolution du projet de reconstruction de la passerelle Brien

La Ville de Repentigny a récemment entériné l'octroi d'un contrat pour la modification des plans et devis en vue de la reconstruction de la passerelle du pont d'étagement Brien. Le contrat a été octroyé à la même firme qui a réalisé les travaux d'origine sur la passerelle.



Rappelons que cette dernière a subi d'importants dommages alors qu'un camion-benne circulant sur l'autoroute 40-E est entré en collision avec la passerelle piétonnière. Depuis, de nombreuses démarches ont été entreprises par la municipalité, en collaboration avec le ministère des Transports du Québec pour permettre aux citoyens de retrouver cette installation dans les meilleurs délais. Il faut savoir que même si la passerelle est la propriété de la Ville, le pont d'étagement et l'autoroute appartiennent à ce ministère.

Par ailleurs, la Ville procédera, cet été, à l'aménagement d'un nouveau segment de piste multifonctionnelle pour relier la passerelle Brien au réseau cyclable repentignois. Le nouveau tronçon sera situé du côté sud de l'autoroute, tout juste devant les Galeries Rive Nord, et il sera aménagé hors de la voie de circulation. Ce chantier dont la Ville a la pleine maîtrise d'œuvre sera complété pour la fin de l'été.

## Trois activités pour vous faire bouger cet été!

### Fitness en plein air

Parc Saint-Laurent

Séances de musculation et d'étirement avec des spécialistes en conditionnement physique.

Du 18 au 7 septembre

Lundi : 18 h 30 à 19 h 30

Mardi, jeudi et samedi : 10 h à 11 h

Jeudi : 18 h 30 à 19 h 30

### Zumba en famille

Parc Entramis : 3, 17 et 31 juillet

Parc Marie-Soleil-Tougas : 10, 24 juillet et 7 août

18 h 30 à 19 h 30

### Yoga Parents/enfants en plein air

Parc de l'Île-Lebel (rencontre devant le pont du marais)

Séance de yoga pour les enfants âgés de 6 à 11 ans et leurs parents. Les participants doivent apporter un tapis de yoga ou une serviette de plage.

Les dimanches, du 30 juin au 21 juillet

De 10 h à 10 h 45

Accès gratuit/information : 450 470-3400

## Repentigny tout en fleurs!

Saviez-vous que Repentigny a reçu la note de 4 fleurons sur une possibilité de 5 lors de sa dernière classification? Les classificateurs des Fleurons du Québec seront de retour à la fin de l'été pour évaluer de nouveau l'embellissement horticole de la municipalité.

Les citoyens, industries et commerces sont invités à fleurir leur terrain pour embellir leur voisinage. Et qui sait, peut-être Repentigny récoltera son 5<sup>e</sup> fleuron à la fin de l'été?

Si vous désirez en savoir plus sur les Fleurons du Québec, visitez le fleuronsduquebec.com. Cet été, on jardine!



Sécurité

## Êtes-vous prêt en cas de sinistre?

La grande panne électrique du mois de mars et la crue des eaux qui a sévi plus récemment ont affecté de nombreux citoyens. Ces événements arrivent sans prévenir et demandent de réagir rapidement. C'est pourquoi il est important d'avoir à la maison une trousse d'urgence contenant suffisamment d'articles pour que toute la maison subsiste pendant les trois premiers jours d'un sinistre.

La trousse d'urgence peut prendre la forme d'un sac ou d'un contenant et doit être placée dans un endroit facilement accessible. Afin d'éviter les mauvaises surprises, son contenu doit être vérifié annuellement (ex. remplacement des piles).

Le ministère de la Sécurité publique suggère une liste d'articles essentiels à inclure dans sa trousse d'urgence. Les sept premiers permettent de subsister les trois premiers jours d'un sinistre, le temps que les services essentiels soient rétablis.

«La sécurité réside avant tout dans la prévention. C'est pourquoi nous invitons les familles repentignaises à se doter d'une trousse d'urgence complète afin de faire face à toute situation extraordinaire», indique le conseiller municipal et président de la commission Sécurité urbaine, M. Hénault.



### Liste à conserver :

#### Ma trousse d'urgence

- Eau potable (deux litres/personne/jour, pour au moins 3 jours)
  - Nourriture non périssable (provisions pour au moins 3 jours)
  - Ouvre-boîte manuel
  - Radio à piles (piles de rechange)
  - Lampe frontale ou de poche (piles de rechange ou lampe à manivelle)
  - Briquet ou allumettes et chandelles
  - Trousse de premiers soins (antiseptiques, analgésiques, bandages, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.)
  - Masques antipoussières (pour filtrer l'air contaminé)
  - GPS
  - Boussole
  - Lunettes de soleil et écran solaire
  - Canif
  - Petit coffre à outils
  - Sac à dos
  - Tente, sac de couchage, matelas de sol
  - Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine
  - Articles de toilette
  - Médicaments en vente libre (antihistaminique, ibuprofène, acétaminophène, etc.)
  - Médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin)
  - Sacs à ordures
  - Bottes de randonnée pédestre
  - Vêtements imperméables
  - Vêtements de rechange
  - Jeu de cartes, livres, revues
- Pour plus d'information, consultez le site Internet du ministère de la Sécurité publique.

Eau potable

## J'ai soif... de santé

**La Ville de Repentigny adhère au programme J'ai soif de santé dans ma municipalité, une initiative conjointe du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière et du Plateau lanadois intersectoriel, qui vise l'adoption de saines habitudes d'hydratation pour une santé durable.**

«Après l'oxygène, l'eau est l'élément le plus important pour la vie. Boire l'eau de l'aqueduc est la façon de s'hydrater la plus saine et écoresponsable qui soit. C'est pourquoi nous offrons de nombreux points d'eau dans nos parcs et édifices publics. En tout, 51 abreuvoirs sont mis à la disposition des citoyens sur le territoire repentignois», indique Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activité physique et plein air et conseillère municipale.

**Trouvez un point d'eau près de vous en tout temps**  
Dans le cadre de ce programme, la Ville a répertorié tous les points d'eau qu'elle met à la disposition des citoyens dans ses parcs et édifices sur son site Web. Nous vous invitons à visualiser

la carte interactive pour repérer en un seul coup d'œil les abreuvoirs à proximité. De plus, tous les édifices municipaux munis de points d'eau potable affichent le pictogramme suivant.



« En permettant aux gens d'identifier rapidement les points d'eau publics, nous souhaitons que les Repentignois et les Repentignaises privilégient la consommation d'eau potable lors de leurs activités en plein air et de leurs déplacements sur le territoire, et ce, au détriment des boissons gazeuses et des jus », renchérit Cécile Hénault.

### L'eau potable

Avant d'arriver aux robinets des Repentignaises et des Repentignois, l'eau subit une série de traitements pour éliminer toutes traces de son long parcours en milieu naturel. Cette eau est assujettie à un contrôle des plus rigoureux et répond à des exigences réglementaires très strictes.

Pour s'assurer de la qualité de l'eau, la Station de purification de l'eau (SPE) effectue 21 points de contrôle hebdomadaire sur le réseau d'aqueduc et cinq points d'échantillonnage aux différentes étapes du procédé pour le suivi d'abattement des



▲ Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activité physique et plein air et conseillère municipale.

pathogènes. Aussi, plus d'un millier d'échantillons d'eau sont acheminés annuellement à un laboratoire indépendant accrédité par les autorités sanitaires pour s'assurer du respect intégral de la qualité de l'eau potable aux normes en vigueur.

Jeux d'eau et piscines

## Plongez au cœur de la saison estivale

Ça bouge à Repentigny lorsqu'il est question d'activités aquatiques! En effet, en plus de la piscine intérieure du Centre aquatique Jacques-Dupuis qui s'anime été comme hiver, neuf jeux d'eau et six piscines extérieures sont à la disposition des enfants et des adultes qui souhaitent se rafraîchir dans un environnement familial et sécuritaire.

### Piscines extérieures

- Piscine Champigny (225, rue Champigny)
- Piscine de la Paix (170, rue de Berthier)
- Piscine Jean-Claude-Crevier (232, rue Bertrand)
- Piscine Lachapelle (45, rue Valois)
- Piscine Rivest (685, boul. Iberville)
- Piscine Thifault (457, rue Robillard)

### Jeux d'eau

- Parc Deschamps (243, rue Lanoue)
- Parc Frédéric-Coiteux (1163, boul. Basile-Routhier)
- Parc Laforest (175, rue Lorange)
- Parc Lajoie (75, rue Lajoie)
- Parc Larochelle (366, rue Marquis)
- Parc Marie-Soleil-Tougas (250, de la Paix)
- Parc Maurice-Richard (200, boul. Louis-Philippe-Picard)
- Parc Rochefort (1286, rue Notre-Dame)
- Parc Sanguinet (130, rue Sanguinet)

Les piscines extérieures vous accueilleront du 22 juin au 18 août selon l'horaire ci-dessous. L'accès est gratuit avec la carte Citoyen ou 2 \$ par personne sans la carte.

	Lundi au jeudi	Vendredi	Samedi, dimanche
10 h à 12 h	Bain tous	Bain tous	-
13 h à 17 h	-	Bain tous	Bain tous
13 h à 20 h	Bain tous	-	-

Du 19 au 25 août, et les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre, les piscines Champigny et Jean-Claude-Crevier resteront ouvertes de 13 h à 19 h.

Pour leur part, les jeux d'eau seront en fonction tous les jours de 10 h à 20 h, et ce, du 10 juin au 8 septembre.



Festiflève

## Partons à la découverte du fleuve Saint-Laurent

**Récréotourisme Repentigny, en collaboration avec la Ville de Repentigny, présente le Festiflève, un événement gratuit dédié à faire connaître les mille et une occasions de divertissement possibles sur le fleuve.**

Le festival aura lieu le 8 juin, de 8 à 16 h, au parc Saint-Laurent. Kayak, planche à pagaie, pêche à la carpe, simulateur de voile, bazar de pêche, kiosques d'exposants des milieux nautiques et aquatiques, service de restauration et jeux gonflables sont parmi les activités proposées aux participants.

« Située à proximité de deux importants cours d'eau, Repentigny jouit d'une position géographique enviable. Le Festiflève est une occasion extraordinaire pour les Repentignaises et les Repentignois de se réappropriier les paysages et les activités qu'offre le fleuve Saint-Laurent », indique Mme Deschamps.

### La pêche à l'honneur

Afin de donner la piqure à la relève, les jeunes âgés de 6 à 17 ans sont invités, dans le cadre du rendez-vous annuel de la Fête de la



pêche, à passer une journée au bord du fleuve Saint-Laurent, où ils en apprendront davantage au sujet de la biologie des poissons, des rudiments de la pêche, du respect de l'environnement, de la réglementation et des notions de sécurité en embarcation. Les participants se verront remettre un ensemble de pêche pour débutant comprenant une canne, un moulinet et un coffret de leurres, une brochure éducative ainsi qu'un permis de pêche valide jusqu'à l'âge de 18 ans.

De plus, les pêcheurs de tous âges, amateurs ou avertis, qui possèdent un bateau à gué sont invités à prendre part au tournoi de pêche familial. Les prix seront remis en fonction des espèces de poissons pêchées : le doré jaune, le brochet, la perchaude, le barbu et la carpe allemande.

Pour vous inscrire à ces activités ou pour plus d'informations, consultez le site Internet de Récréotourisme Repentigny.

Dans un parc près de chez vous

## Les boîtes à jeux libres et les croque-livres sont de retour

Très populaires, les boîtes à jeux libres permettent aux jeunes et aux familles d'emprunter une belle variété d'équipements sportifs et ludiques afin d'enrichir leurs jeux en plein air. On y retrouve, notamment, des ballons, des balles, des cerceaux, des frisbees ainsi que plusieurs autres articles. Cette année, les deux boîtes à jeux libres seront situées aux parcs Frédéric-Coiteux et des Artisans. Elles seront mises à la disposition des résidents tous les jours, de 10 h à 19 h, du 21 juin au 20 septembre.

Les équipements prêtés doivent demeurer dans le parc où la boîte est située, et être replacés dans le coffre après utilisation pour permettre à d'autres personnes d'en bénéficier.



### La lecture à emporter

En plus des boîtes à jeux libres, les croque-livres sont de retour dans de nombreux parcs, et ce, pour une deuxième année. Ces petites installations en bois comprennent des livres pour les 0 à 12 ans et vise à mobiliser les enfants et leur famille autour d'un plaisir commun : la lecture.

Le principe des croque-livres est fort simple : chacun est invité à prendre ou à donner un livre jeunesse. Il s'agit donc d'un réseau de partage de livres alimenté par les familles.

Cette année, quatre nouveaux croque-livres font leur apparition ce qui permet d'offrir ce service dans six parcs sur le territoire, soit Rivest, Frédéric-Coiteux, des Artisans, Marie-Soleil-Tougas, Laforest et de la Seigneurie. Un croque-livre est également mis à la disposition des résidents tout au long de l'année au Centre aquatique Jacques-Dupuis.



## Repentigny lauréate du Grand prix SST 2019

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a remis à la Ville de Repentigny le Grand Prix SST 2019 pour la conception de son réservoir d'eau potable sans entrée en espace clos.

Situé à la Station de purification de l'eau, ce nouveau réservoir souterrain a été construit dans un souci d'éliminer à la source les risques associés aux diverses tâches à accomplir par les employés en espaces clos. Les solutions qui ont été appliquées sont le fruit d'un important travail de concertation auquel les employés ont participé, notamment dans l'identification et l'analyse de ces risques. Les mesures mises en place ont été reconnues pour leur créativité, leur ingéniosité et leur efficacité à assurer la protection et le sentiment de sécurité des travailleurs.

Rappelons que la municipalité avait reçu en octobre dernier, le Grand Prix, catégorie innovation — organismes publics, dans la région de Lanaudière, pour la même initiative.



▲ Antoine Laporte, directeur adjoint eaux et assainissement; Christine Leroux, technicienne; Roger Valiquette, chef de division eaux et assainissement, et Steve Harvey, technicien, ont fièrement représenté la municipalité. Ils sont accompagnés d'Élaine Guénette, conseillère, à l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires municipales.

## Stationnement de nuit dans les rues

La Ville remercie les 600 citoyennes et citoyens qui ont pris part à la consultation sur le projet pilote de stationnement de nuit dans les rues en période hivernale sur la plateforme Parlons Repentigny.

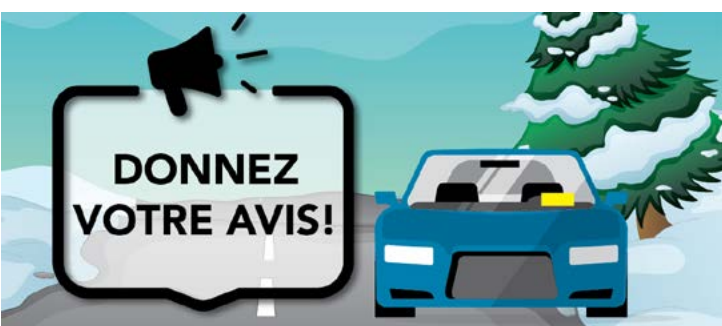
En ligne du 8 au 28 avril, la consultation visait à prendre le pouls de la population au terme de cette initiative qui permettait aux détenteurs de vignette de stationner leur véhicule la nuit dans les rues lorsqu'aucune opération d'entretien hivernal n'était planifiée.

Le projet s'est échelonné du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars, soit tout au long de la période habituelle d'interdiction, lors de laquelle les détenteurs de vignette ont pu stationner leur véhicule dans la rue dans un peu plus de 50 % des nuits.

Les propositions qui étaient soumises au vote de la population concernaient plusieurs éléments, notamment l'utilisation de vignettes, le ciblage des interdictions et les moyens de communication utilisés par la Ville pour émettre les avis.

«L'objectif de ce projet pilote était de connaître les besoins réels en matière de stationnement sur le territoire en période hivernale et d'évaluer les impacts d'une telle mesure, notamment sur la qualité de l'entretien. La rétroaction des Repentignois et des Repentignaises était alors essentielle et nous sommes ravis qu'ils aient répondu à notre appel en aussi grand nombre», indique la mairesse, Chantal Deschamps.

Les résultats de la consultation permettront d'alimenter la réflexion entourant le stationnement de nuit dans les rues en vue de l'hiver prochain.



## Le CRUL, un projet prometteur pour la région

Par le thème de sa conférence annuelle à la Chambre de commerce et du panel qui l'a suivi : *Former pour mieux créer*, la mairesse et préfète Chantal Deschamps a fait valoir l'importance pour la MRC de prendre en charge le développement de l'éducation supérieure, en plus d'y assurer une plus grande accessibilité sur le territoire.

Elle a également évoqué les retombées positives générées par ce projet tant pour les entreprises que pour l'ensemble de la communauté lanadoise, tout en les invitant à développer « le réflexe CRUL ».



▲ Chantal Deschamps a prononcé son discours devant plus de 230 membres de la Chambre de commerce de la MRC de L'Assomption, le 16 avril dernier.

Réalisé avec la collaboration de l'Université du Québec à Trois-Rivières à titre d'université répondante, de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal, le CRUL assure depuis l'automne 2018, des formations menant au baccalauréat dans l'un ou l'autre des collèges constituant le Cégep régional de Lanaudière. Cette nouvelle offre de services a pour mission d'ériger un pont entre le développement économique, la formation d'une main-d'œuvre qualifiée et les services à la collectivité.

«Le CRUL est une passerelle entre la région et le milieu universitaire, qui permettra de comprendre les besoins en matière de développement économique et de les traduire en offre de cours et de services», explique Chantal Deschamps.

### De grandes opportunités pour Lanaudière

Le CRUL veut contribuer directement à l'amélioration des pratiques de gestion et d'innovation des entreprises d'ici et ultimement, assurer leur croissance et leur productivité. «Pour les étudiants, ça représente une amélioration considérable de leur qualité de vie et de leurs perspectives d'emplois. Pour l'ensemble des citoyens, le CRUL ouvre de grandes portes vers de nouvelles opportunités d'emplois ici-même, qui sont bien rémunérés. Enfin, pour l'ensemble de la région, cela représente un formidable gage de rayonnement, de croissance et de richesse collective», a conclu fièrement celle qui préside cette institution.

### Séances d'essai gratuites

## Découvrez les terrains de tennis en terre-battue

Les 25 et 26 mai prochain, rendez-vous au parc Maurice-Richard afin de faire l'essai des terrains de tennis en terre battue. Ces séances gratuites vous permettront de constater la différence de jeu entre les surfaces en acrylique et les surfaces en terre battue.

Ces séances d'essai gratuites sont ouvertes à tous les résidents de la MRC de L'Assomption et se déroulent sur deux terrains selon le principe «premier arrivé, premier servi». Afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'en faire l'essai, chaque séance sera d'une durée d'une heure.

### Les avantages de la terre battue

La terre battue présente de nombreux avantages pour tous les types de raquettes. Accessible à tous, la terre battue est la surface idéale pour apprendre les rudiments du tennis. En effet, la vitesse de la balle est plus lente ce qui permet de plus longs

échanges. Pour les habitués, le défi ne réside pas dans la force de frappe, mais bien dans le placement stratégique de la balle.

Aussi, de par leur capacité d'absorption, les surfaces en terre battue sont très confortables et facilitent les déplacements sans choc violent pour les chevilles, les genoux et le dos. Les risques de blessure sont donc beaucoup moins élevés que sur une surface en acrylique. De quoi prolonger la carrière de plusieurs joueurs sur le court!

### Six terrains pour parfaire votre jeu

Rappelons que les six terrains de tennis en terre battue du parc Maurice-Richard sont accessibles tous les jours de 9 h à 22 h, jusqu'à la dernière semaine du mois de septembre. Pour accéder aux installations, il est nécessaire de se prévaloir d'un abonnement saisonnier, disponible à l'hôtel de ville et au Centre aquatique Jacques-Dupuis.

Pour tous les détails reliés à la tarification, aux horaires, à la réglementation, aux heures d'ouverture et à l'entretien des terrains, visitez le [ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca)

## Repentigny est récompensée pour la promotion du Défi Santé 2018

Le 23 avril dernier, la municipalité s'est vue décerner la Mention d'excellence en promotion pour la région de Lanaudière dans la catégorie 10 000 habitants et plus dans le cadre du Défi Santé Municipalités et familles.

Ce prix est attribué aux villes qui contribuent de manière distinctive à la sensibilisation de la population aux saines habitudes de vie par le biais de sa campagne de promotion du Défi Santé.

«Consciente des réalités des familles et des aînés québécois en matière de santé, la Ville de Repentigny désire promouvoir un mode de vie équilibré et en santé auprès des citoyennes et des citoyens. Les efforts de promotion et de communication autour des activités du Défi Santé s'inscrivent dans cette volonté», explique Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activité physique et plein air et conseillère municipale.

### La sensibilisation, une formule gagnante

Une multitude d'actions ont été posées afin d'inciter les citoyens à s'inscrire au programme et à relever le défi. Campagnes de promotion sur les réseaux sociaux, publication d'un grand dossier dans le bulletin Regard sur Repentigny, vidéo, mise en ligne d'une section complète comprenant des conseils santé et la programmation du Défi Santé sur le site Internet de la Ville, communiqués, affiches, mise en valeur des livres portant sur la santé

et le bien-être aux bibliothèques de Repentigny et bien d'autres activités de sensibilisation ont été mises de l'avant.

«Depuis longtemps, la Ville fait preuve d'une sensibilité particulière à l'égard des bienfaits collectifs et individuels de l'activité physique à travers ses infrastructures, son soutien aux initiatives du milieu et ses programmes, telle sa participation au Défi Santé depuis dix ans. Nous sommes heureux de constater que nos efforts de promotion portent ses fruits et que de nombreux citoyens prennent part au Défi Santé», renchérit Mme Hénault.

### Merci aux partenaires

Plus de 1 433 Repentignaises et Repentignois se sont inscrits au Défi Santé, édition 2019, et ont profité des nombreuses occasions gratuites de bouger qui leur étaient proposées en avril.

La Ville tient à remercier tous ses partenaires qui ont contribué au succès de cette 10<sup>e</sup> édition repentignoise du Défi Santé : Académie Tennis Momentum, Baseball Charlemagne-Le Gardeur, Baseball Repentigny, Centre communautaire Laurent-Venne, Centre récréatif de Repentigny, Club de badminton de Repentigny, Club de course Les Aspirants, Club de karaté Kebeckan, Club de karaté Shotokan de Repentigny, Club de Taekwondo de Repentigny, Club de tennis de table TOPS, Club des marcheurs de l'Île Lebel, Club soccer Repentigny et Complexe sportif Gilles-Tremblay.

Politique environnementale

## Agir pour demain

Pour guider le déploiement de ses initiatives en matière d'environnement, la Ville s'est dotée d'une politique établissant ses grandes orientations et ses principaux objectifs pour un avenir durable. Le 22 avril dernier, la seconde mouture de cette politique célébrait son troisième anniversaire; une occasion tout indiquée de dresser le bilan des récentes réalisations environnementales et de présenter les projets à venir.

### Un vent de changement dans la gestion des matières résiduelles

L'initiative la plus marquante est sans contredit l'implantation de la collecte des matières organiques à l'automne dernier. Pas moins de 26 252 bacs bruns ont été livrés aux habitations de huit logements et moins, de même qu'aux écoles, aux garderies et aux bâtiments municipaux, permettant à leurs occupants de valoriser les matières organiques.



En plus de cet important déploiement, des travaux d'amélioration ont été réalisés à l'écoparc et la municipalité a poursuivi ses efforts de promotion de l'herbirecyclage et du feuillirecyclage, des techniques écologiques d'entretien extérieur complémentaires à la collecte des matières organiques.

Aussi, dans sa volonté de protéger la santé de sa population et de son environnement, Repentigny a resserré l'utilisation des pesticides sur son territoire en adoptant un règlement interdisant de procéder à l'application extérieure de pesticides. Certaines exceptions s'appliquent, notamment les pesticides à faible impact et les biopesticides.

De plus, la Ville a installé deux nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques, une au Centre aquatique Jacques-Dupuis et une au Complexe sportif Gilles-Tremblay, portant à six le nombre de bornes rendues disponibles par la municipalité. Une nouvelle réjouissante, puisque la conduite électrique semble de plus en plus populaire auprès des Repentinois qui ont été plus d'une centaine à assister à la conférence sur le sujet en mars dernier. Dans la même veine, des dizaines d'employés municipaux ont été formés à l'écoconduite, qui vise à réduire la consommation de carburant et l'impact environnemental.



▲ Avec l'arrivée du bac brun le 1<sup>er</sup> octobre 2018, les citoyens de Repentigny ont réussi à valoriser 2000 tonnes métriques de matières organiques de plus que lors des années passées. Cela équivaut à 295 camions bien remplis qui ont pris le chemin du compostage plutôt que celui de l'enfouissement. Vos efforts portent leurs fruits!

À ces actions s'ajoute l'obtention de la certification en gestion responsable d'événements pour le Gala reconnaissance des bénévoles et la soirée de Noël des employés.

### L'an 4

La prochaine année promet d'être riche en initiatives environnementales :

- Déploiement de la phase 2 de la collecte des matières organiques (habitations de neuf logements et plus, industries, commerces et institutions) ;
- Réalisation d'une étude sur l'adaptation aux changements climatiques ;
- Promotion et mise en application du nouveau règlement relatif à l'utilisation des pesticides et offre d'un accompagnement ;
- Promotion de l'herbirecyclage et du feuillirecyclage, notamment la mise sur pied d'une nouvelle subvention pour les lames déchiqueteuses ;
- Obtention de la certification en gestion responsable d'événements selon la norme BNQ 9700-253 pour des événements municipaux ciblés ;
- Installation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques, dont une à recharge rapide ;
- Achat d'un véhicule électrique ;
- Fin des travaux d'amélioration à l'écoparc de Repentigny.

«La dernière année a été marquée par un important virage vert, ou plutôt brun, avec l'arrivée de la collecte des matières organiques. Un geste concret parmi l'ensemble des mesures que nous continuerons de mettre en place afin de consolider notre engagement dans la lutte aux changements climatiques et la réduction de notre empreinte écologique, et ce, au bénéfice des générations actuelles et futures», mentionne le président de la commission Environnement et développement durable et conseiller municipal, Raymond Hénault.

Pour consulter la Politique environnementale dans son intégralité ou pour en savoir plus sur le déploiement des actions à venir, consultez la ville.repentigny.qc.ca/environnement.

## Les nuisances occasionnées par les moustiques diminueront

Dans un souci d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens, la Ville procède pour la première fois au contrôle biologique des moustiques sur son territoire grâce à un traitement sécuritaire et écologique dont les bienfaits se feront sentir dès cet été.

Depuis le début du mois de mai, la firme GDG Environnement sillonne le territoire à la recherche de gîtes larvaires, c'est-à-dire les milieux où pondent les moustiques. Le traitement, qui consiste à appliquer un biolarvicide, concerne principalement les lieux publics, mais quelques espaces privés, par exemple le boisé de la Presqu'île, sont également touchés. Le contrôle des moustiques se fait majoritairement au sol par un technicien applicateur, mais certaines étendues boisées sont couvertes par voie aérienne, ce qui explique la présence d'avions volant à basse altitude.

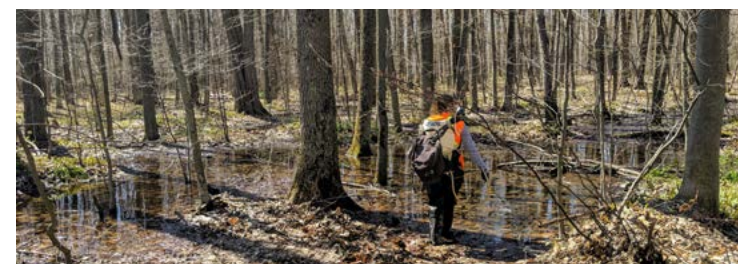
### Une méthode écologique et sécuritaire

Composé d'une bactérie présente naturellement dans le sol, le Bti, le biolarvicide utilisé agit sur les larves des moustiques par voie intestinale et est sans danger pour les humains, les animaux et l'environnement. Il se dégrade rapidement dans l'environnement et ne représente aucun impact significatif sur les habitudes alimentaires des autres espèces animales.

Puisque ce produit biologique n'est pas persistant dans l'environnement, des traitements devront être appliqués lorsqu'il y aura présence de nouvelles larves, c'est-à-dire environ une dizaine de fois jusqu'à l'automne.

« Dans plusieurs secteurs du territoire, l'omniprésence de moustiques en période estivale engendre d'importantes nuisances pour les citoyennes et les citoyens. Cette solution écologique et sans danger profitera à toutes les familles qui savoureront pleinement leur temps passé à l'extérieur, dans la cour ou dans nos parcs », assure le président de la commission Environnement et développement durable et conseiller municipal, M. Hénault.

En effet, les citoyens remarqueront une amélioration notable des nuisances occasionnées par les moustiques dès cette année. Toutefois, si elles persistent, ils sont invités à téléphoner à la ligne Info-Environnement au 450 470-3830 et une équipe de GDG Environnement vérifiera si un gîte larvaire se trouve à proximité.



Pour plus d'information sur l'application du biolarvicide ou sur le contrôle biologique des moustiques, consultez la section Vie citoyenne/Environnement/Espèces nuisibles du site Internet de la Ville.

## Une aide financière pour rendre les petits commerces accessibles

La Ville invite les propriétaires et les locataires d'immeubles commerciaux ou qui offrent des services professionnels ou communautaires à rendre accessible leur établissement en profitant du programme Petits établissements accessibles de la Société d'habitation du Québec (SHQ).



La SHQ accorde aux établissements admissibles une aide financière équivalant à 75 % du coût des travaux permettant d'améliorer l'accessibilité des personnes handicapées ou à mobilité réduite, et ce, jusqu'à concurrence de 15 000 \$.

### Admissibilité

Pour être admissibles, les petits établissements ne doivent pas être soumis à une obligation légale en matière d'accessibilité et se classer dans l'une des catégories suivantes :

- Établissement d'affaires offrant un service sur place à la population et situé dans un bâtiment d'au plus deux étages (cabinet dentaire, salon de coiffure, etc.) ;
- Établissement commercial ayant une superficie totale de plancher d'au plus 300 m<sup>2</sup> (boutique, marché, etc.) ;
- Établissement de réunion ou de rassemblement (salle communautaire, restaurant, etc.).

Trois types de travaux sont admissibles et doivent être réalisés selon cet ordre : accès à l'établissement (ex. installation d'une

rampe d'accès, ajout d'une place de stationnement réservée aux personnes handicapées), parcours sans obstacle à l'intérieur de l'établissement (ex. nivelage du plancher, élargissement de portes) et adaptation de la salle de toilette destinée à la clientèle (ex. installation de barres d'appui, abaissement de l'interrupteur).

Lancée en juin 2018, cette initiative vise à favoriser le développement social et économique de la communauté.

L'administration du programme est assurée par la Ville. Pour s'inscrire, les propriétaires ou locataires d'établissements admissibles doivent remplir le formulaire d'inscription disponible au ville.repentigny.qc.ca, section Vie citoyenne/Permis et urbanisme.

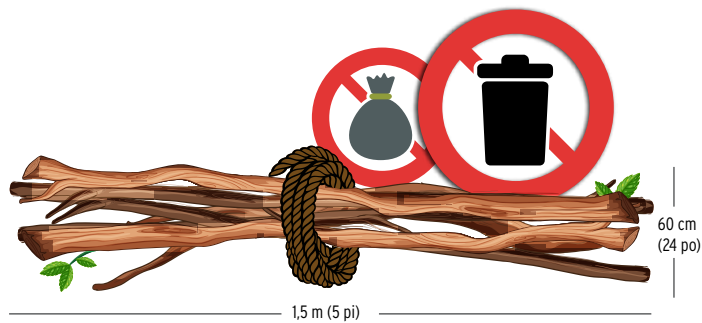
Pour plus d'information ou pour connaître toutes les conditions d'admissibilité, visitez le site Internet de la Ville ou communiquez avec le Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3840.

## Dates à retenir

### Collecte des branches

10 juin : C/D | 11 juin : E/F | 12 juin : A/B

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

### Séances d'information sur la collecte des matières organiques

4 juin, 15 h à 19 h 30, salle du conseil de l'hôtel de ville

12 juin, 15 h à 19 h 30, bibliothèque Edmond-Archambault

Les citoyens qui ont des questions, des craintes ou qui souhaitent discuter de la gestion des matières organiques ou de l'entretien du bac brun en période estivale sont invités à échanger avec l'équipe environnementale de la Ville lors de deux séances d'information.

Les commerçants, les gestionnaires et les occupants d'un immeuble de neuf logements et plus, qui seront servis par la collecte des matières organiques à compter de l'automne, et qui désirent en savoir un peu plus sur ce nouveau service sont également les bienvenus.



Aucune inscription n'est requise. Les deux séances s'adressent à l'ensemble des citoyens.

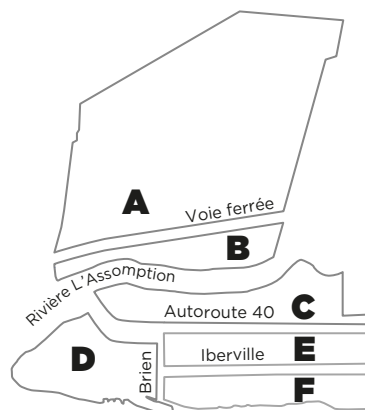
En tout temps, les Repentinois peuvent trouver réponse à leurs questions en se rendant au [ville.repentigny.qc.ca/collecteMO](http://ville.repentigny.qc.ca/collecteMO) ou en communiquant avec la ligne Info-Environnement au 450 470-3830 ou à [info-environnement@ville.repentigny.qc.ca](mailto:info-environnement@ville.repentigny.qc.ca).

### Collecte sélective avec surplus

18 juin : A | 19 juin : C/D | 25 juin : B | 26 juin E/F

À l'occasion de la période des déménagements, les matières déposées à l'extérieur du bac bleu seront exceptionnellement acceptées lors des collectes sélectives ci-dessus.

Les surplus doivent être disposés dans des sacs de plastique transparent et les boîtes dépliées et mises en ballots. Les modalités de ramassage habituelles s'appliquent.



## C'est le retour de la brigade environnementale

Les agents de sensibilisation à l'environnement reprennent du service pour l'été! Au cours des prochains mois, ils sillonneront le territoire afin de promouvoir les bonnes pratiques écoresponsables à adopter en période estivale.

Concrètement, ils assurent le respect des règlements municipaux ayant trait à l'utilisation de l'eau potable et à la gestion des matières résiduelles. S'ils constatent une problématique sur une propriété, ils déposent un accroche-porte détaillant l'irrégularité et la solution proposée. Bien que la sensibilisation soit leur principal

objectif, ils peuvent remettre un avis d'infraction à un citoyen qui ne se conformerait pas à la réglementation.

Les agents de sensibilisation à l'environnement peuvent également vous renseigner sur l'entretien d'une pelouse écologique ou identifier certaines plantes nuisibles comme l'herbe à poux. Ils participeront également à plusieurs événements estivaux afin de répondre à vos questions sur la collecte des matières organiques.

### L'inventaire des raccordements inversés aux égouts se poursuit

Le 6 juin, quatre préposés à l'inventaire des raccordements inversés aux égouts rejoindront la brigade environnementale pour l'été. Leur principale tâche consiste à visiter chacun des domiciles du territoire afin de vérifier la conformité du raccordement qui relie la propriété au réseau sanitaire de la ville. Pour ce faire, ils procèdent à un test utilisant un colorant déposé dans la toilette. Ne vous surprenez pas s'ils cognent à votre porte, et ce, même les soirs et les fins de semaine, et n'hésitez pas à leur demander leur identification.

Cette année, l'équipe se concentrera sur l'est du secteur Repentigny.

Rappelons que la Ville a l'obligation de réaliser l'inventaire des raccordements inversés aux égouts afin d'éliminer les rejets d'eaux usées sans traitement, et ce, en vertu du protocole d'entente convenu avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

## Ajoutez une lame déchiqueteuse à votre tondeuse

### La Ville offre désormais un programme d'aide financière pour l'achat d'une lame déchiqueteuse à installer sur sa tondeuse ou son tracteur à gazon.

La lame déchiqueteuse permet de couper plus finement le gazon et d'accélérer sa décomposition. Cela facilite la pratique de l'herbicyclage, qui consiste à laisser le gazon coupé au sol lors de la tonte. Les retailles créent alors un engrais naturel fournissant près de 30 % des éléments minéraux nécessaires à la pelouse, en plus de préserver l'humidité du sol, prévenant la sécheresse et les maladies.

Cette pratique représente une alternative à la collecte des matières organiques, considérant que les résidus verts doivent désormais être déposés dans le bac brun. Il s'agit également d'une solution pour les propriétaires de très grands terrains qui n'ont pas assez des deux bacs bruns autorisés chaque semaine pour se départir de leurs retailles de gazon.

L'aide financière est égale au coût d'achat de la lame déchiqueteuse, et ce, jusqu'à un maximum de 25 \$. Pour être admissible, la lame doit avoir été achetée dans un commerce de Repentigny. Les citoyens qui souhaitent en bénéficier doivent remplir le formulaire de demande disponible dans la section Vie citoyenne/Environnement du site Internet de la Ville.

## Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 11 juin 2019, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez [ville.repentigny.qc.ca/conseil](http://ville.repentigny.qc.ca/conseil).

### Pour joindre votre conseiller municipal

	<b>District 1</b> Josée MAILHOT 450 654-2162 <a href="mailto:mailhotj@ville.repentigny.qc.ca">mailhotj@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 2</b> Georges ROBINSON 450 654-9746 <a href="mailto:robinsong@ville.repentigny.qc.ca">robinsong@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 3</b> Denyse PELTIER 450 581-5733 <a href="mailto:peltierd@ville.repentigny.qc.ca">peltierd@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 4</b> Cécile HÉNAULT 450 654-3046 <a href="mailto:henaultc@ville.repentigny.qc.ca">henaultc@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 5</b> Éric CHARTRE 514 743-9961 <a href="mailto:chartree@ville.repentigny.qc.ca">chartree@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 6</b> Sylvain BENOIT 514 602-4793 <a href="mailto:benois@ville.repentigny.qc.ca">benois@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 7</b> Raymond HÉNAULT 450 581-0319 <a href="mailto:henaultr@ville.repentigny.qc.ca">henaultr@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 8</b> Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 <a href="mailto:robillardj@ville.repentigny.qc.ca">robillardj@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 9</b> Jean LANGLOIS 514 909-0640 <a href="mailto:langloisj@ville.repentigny.qc.ca">langloisj@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 10</b> Kevin BUTEAU 514 926-9201 <a href="mailto:buteauk@ville.repentigny.qc.ca">buteauk@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 11</b> Chantal ROUTHIER 514 347-0947 <a href="mailto:routhierc@ville.repentigny.qc.ca">routhierc@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 12</b> Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 <a href="mailto:machabees@ville.repentigny.qc.ca">machabees@ville.repentigny.qc.ca</a>

### Ville de Repentigny

**URGENCES** Police – Incendies – Ambulance 9-1-1

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX** 450 470-3000

[ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca)  
[communication@ville.repentigny.qc.ca](mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca)  
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

**Centre Laurent-Venne** 450 657-4877

**Centre récréatif** 450 657-8988

**Commentaires et requêtes** 450 470-3140

**Complexe sportif Gilles-Tremblay** 450 585-1661

**Cour municipale** 450 470-3500

**Ordre du jour** 450 470-3141

**Transport - horaires** 1 877 492-6111

**Travaux publics** 450 470-3800

**Urbanisme / Permis / Inspections** 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.  
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**

Impression :  
Distribution :  
Tirage :  
**Imprimerie Jacques Ross**  
**Postes Canada**  
**36 000 exemplaires**



340 arbres  
annuellement